



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 19 JUIN 2017**  
-----

Le 19 juin deux mille dix-sept, à 20H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Georges WAQUET, à Salbris (41300), après convocation légale adressée le 12 juin, sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

**Etaient présents :**

**LA FERTE IMBAULT :**

Madame Isabelle GASSELIN, Monsieur Pascal COLART, délégués titulaires,

**MARCILLY-EN-GAULT :**

Madame Agnès THIBAUT, déléguée titulaire,

**ORÇAY :**

Madame Michèle MOREAU

**PIERREFITTE-SUR-SAUDRE :**

Monsieur Jacques LAURE, délégué titulaire,

**SALBRIS :**

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Christiane LALLOIS, Madame Emmanuelle ROEKENS, Monsieur Jean-Yves THEMIOT, Madame Marie-Lise CARATY, Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,

**SELLES-SAINT-DENIS :**

Monsieur Pierre MAURICE, Monsieur Max BURON, Madame Corinne PENICAUD, délégués titulaires,

**SOUESMES :**

Monsieur Jean-Michel DEZELU, Madame Maryse SENE, délégués titulaires,

**THEILLAY :**

Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, délégués titulaires.

Nombre de membres  
en exercice : 27

Nombre de membres  
présents : 20

VOTE : 24

Pour : 24

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'unanimité**

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture  
au contrôle de légalité le :

Publié / Notifié le :

**Absents excusés et Pouvoirs**

Madame Françoise VANDEMAELE, pouvoir à Madame ROEKENS

Monsieur Michel CHAUVIN

Madame Marie-Laure CHOLLET

Madame Stéphanie DARDEAU

Monsieur Jean CHICAULT, pouvoir à Monsieur THEMIOT

Monsieur Philippe DEBRE, pouvoir à Madame LALLOIS

Madame Mauricette ROQUE pouvoir à Monsieur CHOPIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Pierre MAURICE

**OBJET :** -----

**2017-36 MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE  
OUVERT LOIR-ET-CHER NUMERIQUE**

Lors de son conseil syndical du 7 avril dernier, le Syndicat Mixte Ouvert Loir-et-Cher Numérique a approuvé la création du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique, permettant d'accueillir le Département et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale d'Indre et Loire.

La gouvernance du SMO est donc modifiée et il est nécessaire que les collectivités adhérentes approuvent les nouveaux statuts et désignent leurs délégués pour l'installation du Conseil Syndical qui se déroulera en octobre.

Monsieur le Président précise que la CCSR doit donc désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour sa représentation.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

### DECIDE

- De désigner Madame Nathalie MATHIEU, conseillère municipale de Selles Saint Denis, déléguée titulaire
- De désigner Monsieur Pascal COLART, Maire-Adjoint de La Ferté Imbault, délégué suppléant

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

Olivier PAVY

